



Merci de prendre contact avec la paroisse au moins un an à l'avance, soit par téléphone : 02 41 51 81 21 soit par courriel : [parissestmaur@orange.fr](mailto:parissestmaur@orange.fr) soit aux heures de permanences le lundi de 10 h à 12 h et le vendredi de 16 h à 18 h.

Des rencontres conviviales avec des couples de la paroisses sont proposées pour prendre le temps de partager à l'occasion de cette nouvelle étape.

Pour les couples qui habitent en dehors de la paroisse , la préparation se fait dans leurs lieux de résidence (à Paris, Rennes, Londres, Chartres, Nantes etc...).

Ensuite, avec le prêtre ou le diacre qui recevra les consentements, d'autres rencontres sont envisagées pour mettre point le déroulement de la célébration.

La préparation de la célébration tient compte de chaque situation, de chaque famille, du lieu de la célébration, des invités.